

Fiche d'information

Les feux extérieurs

Voici, à l'intention des services de sécurité incendie, quelques points à aborder avec les citoyens au sujet des feux extérieurs.

Pour tout type de feux extérieurs

- Connaître la réglementation municipale concernant les feux extérieurs.
- Vérifier auprès du service de sécurité incendie s'il y a un avis temporaire d'interdiction de faire des feux à ciel ouvert.
- Ne jamais utiliser d'accélérateur comme de l'essence pour allumer et pour entretenir un feu, évitant ainsi une explosion.
- Faire surveiller le feu par un adulte. Seule une personne de 18 ans et plus doit être responsable du feu, de son allumage jusqu'à son extinction.
- Ne jamais laisser les enfants sans surveillance ni les laisser jouer près du feu.
- Éviter de faire un feu lorsqu'on est sous l'effet de l'alcool, de médicaments ou de drogues.
- Garder une quantité de bois à proximité pour ne pas avoir à s'éloigner pour refaire une provision de combustible.
- S'assurer que le feu est bien éteint avant de quitter les lieux ou d'aller dormir.

Foyers extérieurs

- Utiliser un foyer muni d'un pare-étincelles pour la cheminée et d'un autre pour l'âtre.
- Installer le foyer à au moins trois mètres (10 pieds) de tout bâtiment.
- S'abstenir de faire un feu lorsqu'il vente. Une étincelle pourrait enflammer les combustibles environnants. Penser aux voisins : la fumée peut les irriter. Faire preuve de civisme.
- Brûler seulement du bois sec et sain, exempt de peinture et de teinture. Éviter de faire brûler des déchets : ce n'est pas un incinérateur.

Feux de camp

- Consulter l'indice-ô-mètre pour connaître les dangers d'incendie en forêt. Au printemps, les dangers d'incendie sont accrus. Demeurer prudent même si l'indice-ô-mètre n'est pas encore diffusé.
- Choisir un endroit dégagé, situé près de l'eau, à l'abri du vent, loin des bâtiments et des réservoirs de carburant.
- Avoir à portée de main du matériel d'extinction tel qu'un seau d'eau, du sable, une pelle ou un râteau.
- Vérifier la vitesse et la direction des vents avant de faire un feu. Lors de vents de plus de 20 km/h, éviter de faire un feu.
- Avant de faire un feu de camp, nettoyer l'emplacement, sur au moins trois mètres (10 pieds), de tout combustible comme le bois mort, les branches d'arbre ou les feuilles.
- Creuser jusqu'au sable. Éviter de faire un feu sur un sol minéral (terre noire); le feu peut courir sous le sol dans la matière combustible.
- Faire un feu de petite dimension, pas plus d'un mètre de haut, et à au moins trois mètres des arbres.
- Si le feu a plus d'un mètre de haut, en dégager le tour de tout combustible sur une largeur d'au moins cinq fois sa hauteur.
- Éteindre le feu complètement avant de quitter les lieux ou d'aller dormir. Ajouter beaucoup d'eau et brasser les cendres afin de permettre la pénétration de l'eau. Le sable peut aussi être utilisé mais non la terre noire.
- Vérifier qu'il n'y a pas de braises entre les pierres entourant le feu.

Information

Fiches d'information

*Les brûlages domestiques du printemps
Les pièces pyrotechniques d'usage domestique*

Conseils de prévention

*Un million d'arbres
Bois de printemps, feux ardents
Les feux qui réchauffent les cœurs
Le feu... forêt y voir!*

Collaboration Service de sécurité incendie et civile de Ville de La Tuque